

N°2024 - 03 – Mars 2024

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants : les décisions de retrait de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications majeures d'AMM (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualité du mois :

- S-métolachlore : modification du délai de grâce à l'utilisation pour les usages et produits retirés par décisions du 20 avril 2023 : le nouveau délai de grâce à l'utilisation est fixé au 23/07/2024 ; pour les usages encore autorisés, le délai de grâce à la vente et distribution est fixé au 23/06/2024 et le délai de grâce à l'utilisation est fixé au 23/07/2024. Cette modification du délai de grâce fait suite à la publication du règlement d'exécution (UE) 2024/20 de commission du 12 décembre 2023 portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active et imposant que tout délai de grâce accordé par les États membres expire au plus tard le 23 juillet 2024.

I - Retraits d'autorisation de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
BENTA 480SL	2120160	Herbicide	Bentazone	Professionnel	19/01/2024
SAFARI	9200073	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	02/02/2024
SAFARI DUOACTIVE	2180189	Herbicide	Triflousulfuron, lénacile	Professionnel	02/02/2024
SHIRO	2171204	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	02/02/2024
TIERCE	2210810	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	02/02/2024
TOPFAR	2030092	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	06/02/2024
TOPSULFURON	2190335	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	06/02/2024
TREK	2200275	Herbicide	Triflousulfuron	Professionnel	02/02/2024

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
LALSTOP G46 WG	2230771	Fongicide			X		X			<i>Clonostachys rosea</i> souche J1446	Granulé dispersable	16/01/2024
MAXENTIS	2230815	Fongicide	X							Azoxystrobine, prothioconazole	Suspension concentrée	16/01/2024
TOLTEK	2240046	Fongicide	X							<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> ssp. <i>plantarum</i> souche D747	Suspension concentrée pour traitement des semences	05/02/2024

(*) GC : grandes cultures
L : cultures légumières
A : arboriculture
O : cultures ornementales
V : viticulture
ZNA : zones non agricoles
D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

III - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
ALLIE SX	2060119	Herbicide	Metsulfuron-méthyle	Professionnel	Extension usage mineur	19/01/2024
CASPER	2090037	Herbicide	Prosulfuron, dicamba	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	24/01/2024
CLOMATE	2140042	Herbicide	Clomazone	Professionnel	Extension usage majeur	02/02/2024
INFINITO	2090136	Fongicide	Propamocarbe HCl, fluopicolide	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	19/01/2024
PARSEC	2140124	Herbicide	Dicamba, prosulfuron	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	24/01/2024
PEAK	2080117	Herbicide	Prosulfuron	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	24/01/2024

- Pour retrouver les **conditions d'autorisation** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;

- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [Note de service DGAL/SDSPV/2024-128 du 21 février 2024](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).